

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 09 juillet 2008 - 9 h 30

« Evolution des droits familiaux et conjugaux ; niveau de vie au moment du veuvage »

Document N°6

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Niveau de vie des hommes et des femmes retraités

Quelques éléments de prospective

Emmanuelle Crenner

INSEE – N° 03/DG75-G210 – 19 juin 2008

Diffusion Restreinte

NOTE

Dossier suivi par :
Emmanuelle CRENNER
Tél. : 01 41 17 60 16
Fax : 01 41 17 60 45
Mél : DG75-G210@insee.fr

Malakoff, le 19 juin 2008
N° 03/DG75-G210/

**Objet : Niveau de vie des hommes et des femmes retraités
Quelques éléments de prospective**

L'objectif de cette note est de fournir quelques éléments de prospective sur les évolutions individuelles de niveau de vie et de pauvreté des retraités. Elle complète les constats qui sont faits généralement sur ces questions et qui sont fondés sur des photographies de la population. Elle s'appuie sur le modèle de micro-simulation *Destinie* qui fait vieillir un échantillon d'individus représentatif de la population française en leur simulant des histoires de vie considérées comme les plus vraisemblables compte-tenu des hypothèses et des données constitutives du modèle.

La section 1 de la note fournit quelques précisions méthodologiques nécessaires à sa lecture. La section 2 donne des éléments sur les évolutions différenciées parmi les hommes et les femmes de quelques éléments intervenant dans le calcul des niveaux de vie. La section 3 dresse plusieurs constats sur les évolutions prévisibles des niveaux de vie des retraités. La section 4 complète l'analyse en se concentrant sur les écarts de pauvreté entre les retraités hommes et femmes.

1. Précisions méthodologiques

L'exercice de prospective a été réalisé avec le modèle de micro-simulation *Destinie*. Ce modèle fait vieillir un échantillon d'individus représentatif de la population française en 1998, en leur simulant des parcours de vie, c'est-à-dire des successions d'événements de natures démographique et économique susceptibles de leur arriver (annexe 1). Tout se passe comme si on disposait d'un panel "prospectif" d'individus, couvrant la période 1998-2050, donnant des informations détaillées année après année sur ces individus et leurs ménages. On est alors en mesure :

- d'estimer les niveaux des pensions que connaîtront vraisemblablement les personnes qui prendront leur retraite dans les 20 années à venir ;

- d'estimer par la même occasion les niveaux de vie de ces futurs retraités (tenant compte de la composition du ménage auxquels ils appartiennent) ;
- de comparer ces niveaux d'une génération à l'autre ;
- de suivre l'évolution du niveau de vie de chaque retraité tout au long de sa retraite, sous l'effet notamment du décès du conjoint.

L'unité d'observation est la personne retraitée. Son niveau de vie est calculé en tenant compte des ressources de son conjoint éventuel, voire des autres personnes du ménage. Les unités de consommation pour les adultes sont évaluées selon l'échelle d'équivalence dite OCDE modifiée, qui attribue un poids de 1 au premier adulte et de 0,5 à son conjoint.

Les revenus pris en compte pour le calcul du niveau de vie sont les pensions de retraite¹, les pensions de réversion², l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ex-minimum vieillesse), mais aussi les salaires et allocations de chômage pour les conjoints non encore retraités. Les autres revenus (les prestations sociales, le patrimoine notamment) ne sont pas pris en compte car ils ne sont pas simulés par la version actuelle de *Destinie*. C'est *a priori* une des limites de l'exercice. Toutefois, lorsqu'on compare les niveaux de vie issus de *Destinie* à ceux provenant des enquêtes Revenus Fiscaux de l'Insee et calculés sur le même champ de revenus que *Destinie*, on trouve des résultats très proches (voir annexe 2). Ceci justifie le présent exercice, à condition que les analyses soient davantage regardées en tendance qu'en niveau³.

La plupart des analyses concernent les femmes et les hommes nés entre 1945 et 1962. Parce qu'une partie de l'étude consiste à suivre l'évolution du niveau de vie des retraités au cours des 15 premières années de leur retraite, celles ou ceux décédés avant ce terme (17 % des cas) ont été exclus des tableaux et graphiques. On a vérifié que cette sélection n'avait qu'un effet marginal sur les résultats et ne remet pas en cause les principales conclusions de l'étude. Pour une plus grande robustesse et une meilleure lisibilité des résultats, les individus ont été regroupés en trois générations, appelées par la suite « génération 1 » (celles ou ceux nés entre 1945 et 1950, « génération 2 » (nés entre 1951 et 1956) et « génération 3 » (nés entre 1957 et 1962).

Seule la partie de l'étude qui s'intéresse précisément à l'analyse des évolutions des situations conjugales des retraités et leurs conséquences sur les niveaux de vie concerne toutes les générations de retraités.

2. Évolutions des carrières et des situations démographiques des hommes et des femmes retraités

Dans le calcul du niveau de vie d'un retraité deux facteurs sont essentiels à prendre en compte : le fait qu'il vive ou non en couple et les niveaux des pensions des membres du ménage, qui composent l'essentiel des revenus des retraités. Ainsi, pour bien comprendre les différences d'évolutions des niveaux de vie des hommes et des femmes retraités, il est nécessaire de prendre en considération ce qui distingue les hommes et les femmes sur les plans de la situation conjugale et des carrières salariales. Les évolutions de leurs carrières et de leurs situations démographiques au fil des générations sont en effet assez différentes.

¹ Pour un rappel du mode de calcul des pensions de retraite, voir par exemple Buffeteau et Godefroy (2006).

² La pension de réversion permet, rappelons-le, de garantir au dernier survivant d'un couple (la veuve, le plus souvent) un niveau de vie correct en lui versant une fraction de la pension de son conjoint.

³ Et ce d'autant que les revenus pris en compte le sont avant impôts.



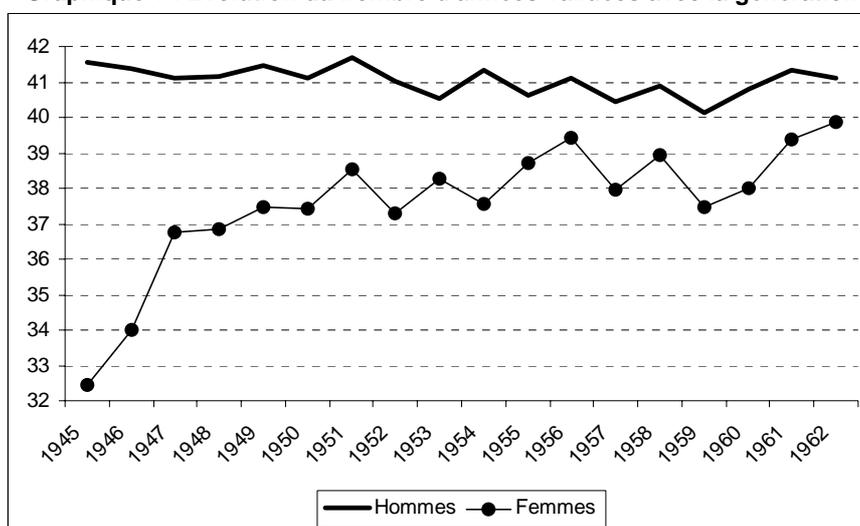
2.1 Évolution des carrières et des pensions à la liquidation des hommes et des femmes avec la génération

Si la tendance récente se poursuit, la durée validée pour les femmes de la génération née en 1962 devrait être supérieure de 10 ans à celle validée en moyenne par celles nées en 1945 (graphique 1). Mais l'augmentation la plus forte se situerait entre les générations nées en 1945 et celles nées au début des années 50.

Le montant des retraites que les femmes perçoivent à la liquidation ne devrait pas être beaucoup plus élevé au fil des générations (graphique 2). Les retraites à la liquidation des hommes et des femmes devraient évoluer de façon parallèle au fil de ces générations.

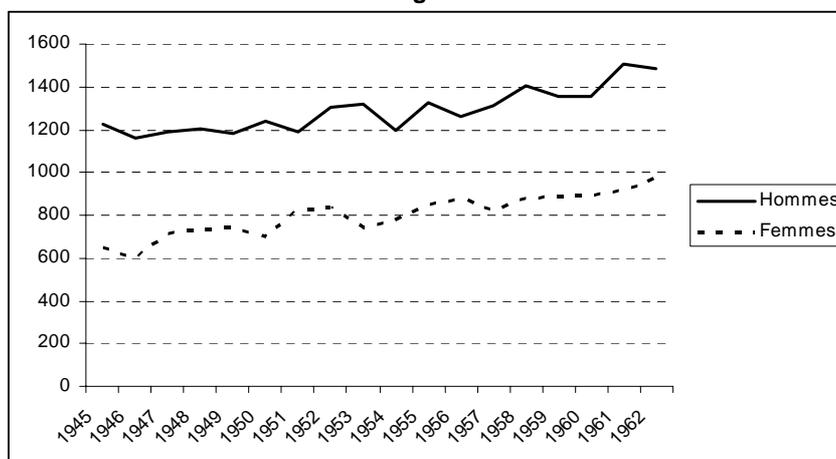
Les femmes bénéficient, comme les hommes, de la hausse des salaires pris en compte pour le calcul de la retraite. Mais, tout en travaillant plus longtemps, elles devraient travailler aussi plus souvent à temps partiel, être plus souvent au chômage et rester à des niveaux de salaires inférieurs à ceux des hommes (Afsa et Buffeteau, 2006).

Graphique 1 : Évolution du nombre d'années validées avec la génération



Champ : individus à la retraite nés entre 1945 et 1962.
Source : modèle de microsimulation Destinie

Graphique 2 : Évolution du montant de la pension de retraite de droit direct à la liquidation avec la génération



Champ : individus à la retraite nés entre 1945 et 1962.
Source : modèle de microsimulation Destinie

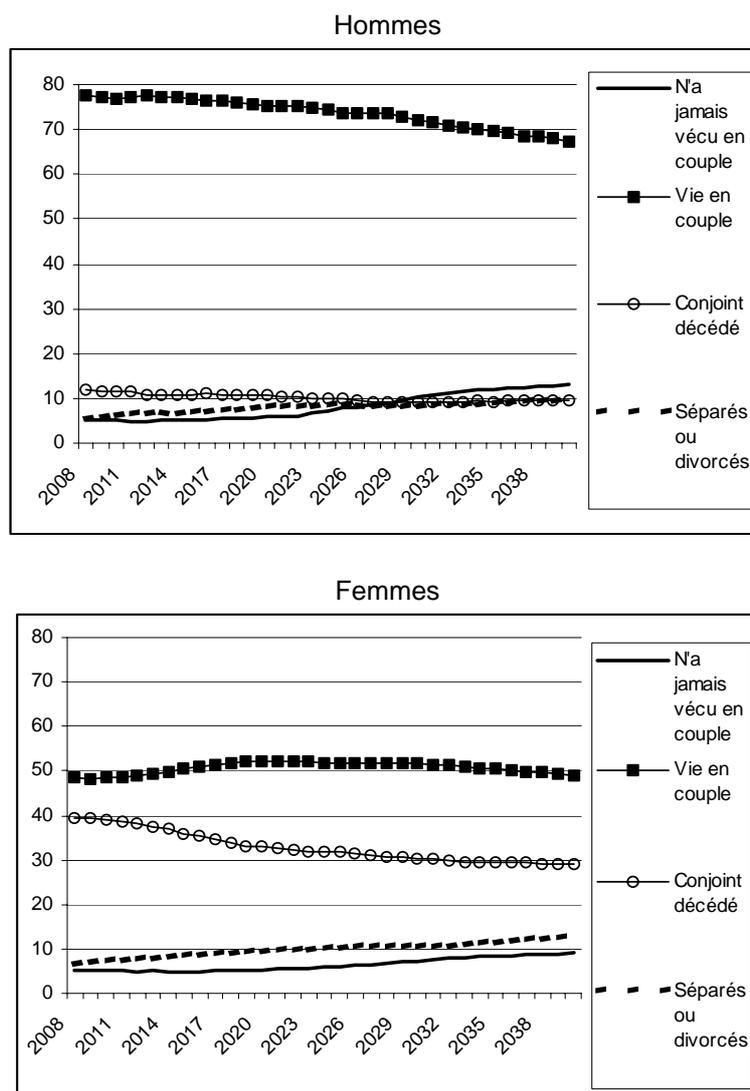


2.2 Évolution des situations conjugales des hommes et des femmes de 2008 à 2040

Les situations démographiques des hommes et des femmes devraient évoluer différemment. Les hommes retraités devraient être de moins en moins souvent en couple au fil du temps (77% des retraités en 2008 et 67% en 2040). Ils devraient en revanche être progressivement plus nombreux à n'avoir jamais été en couple (graphique 3).

Parmi les femmes retraitées, la proportion de femmes en couple devrait rester à peu près stable. Mais parmi les femmes retraitées vivant seules, la part de celles ayant perdu leur conjoint devrait diminuer du fait que l'allongement de la durée de vie de leurs conjoints et du rapprochement des espérances de vie des femmes et des hommes. Elle devrait rester très au-dessus de celle des hommes. A l'inverse la part de celles n'ayant jamais été en couple et de celles étant séparées d'un ancien conjoint ou divorcées devrait augmenter.

Graphique 3 : Répartition des situations familiales des retraités selon le sexe d'ici 2040



Champ : ensemble des retraités
 Source : modèle de microsimulation Destinie, Insee

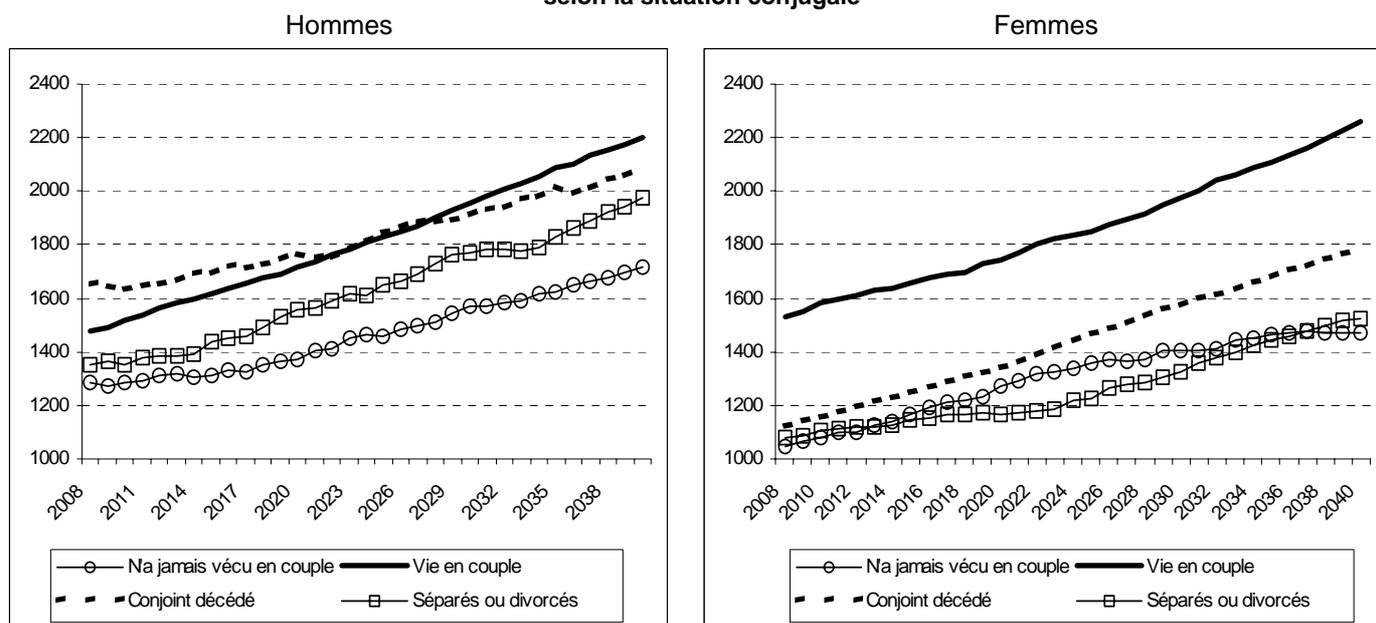


3. Éléments sur l'évolution du niveau de vie des retraités

3.1 Évolution des écarts de niveaux de vie entre les hommes et les femmes d'ici 2040

Les niveaux de vie des femmes seules sont beaucoup plus faibles que ceux des femmes en couple (graphique 4). Elles ont des niveaux de vie assez proches qu'elles soient séparées, divorcées ou qu'elles n'aient jamais vécu en couple. Les femmes veuves ont des niveaux de vie légèrement plus élevés que les autres femmes seules et cet écart se creuse au fil des années. En revanche, pour les hommes la situation conjugale, au sein des personnes seules, a plus d'influence sur le niveau de vie. Les retraités dont le conjoint est décédé sont les seuls de ceux ne vivant pas en couple à avoir des niveaux de vie comparables à ceux des retraités en couple. Ceux n'ayant jamais vécu en couple sont les plus défavorisés des hommes retraités en termes de niveau de vie.

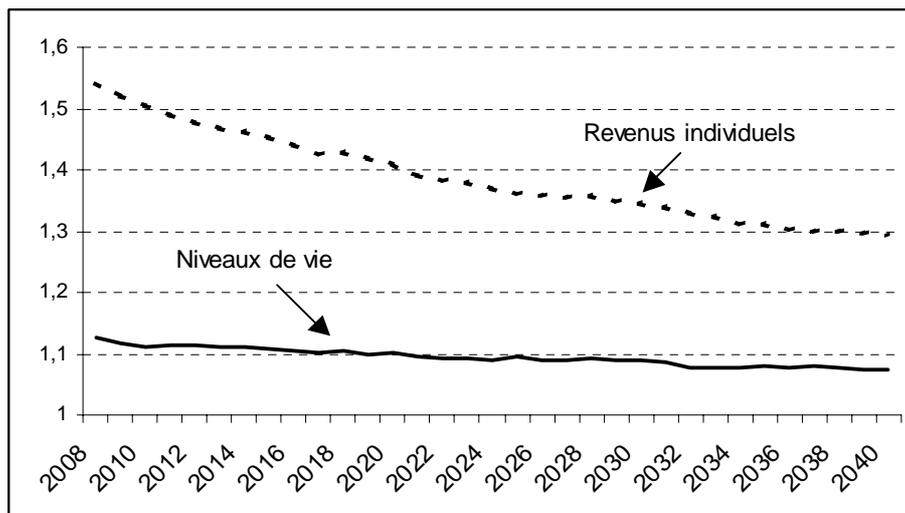
Graphique 4 : Évolution des niveaux de vie des hommes et des femmes retraités selon la situation conjugale



Par conséquent et compte tenu des évolutions des situations conjugales d'ici 2040 au sein des retraités (voir infra), d'ici 2040, malgré la baisse des écarts de revenus entre hommes et femmes retraités, le niveau de vie moyen des femmes ne devrait pas rejoindre celui des hommes. Il s'en rapproche, mais seulement légèrement (graphique 5). Même lorsqu'elles sont en couple, le poids des revenus des femmes dans le niveau de vie du ménage est moins important que celui des hommes. Même si ce poids augmente au fil du temps, il reste plus faible que celui des hommes.



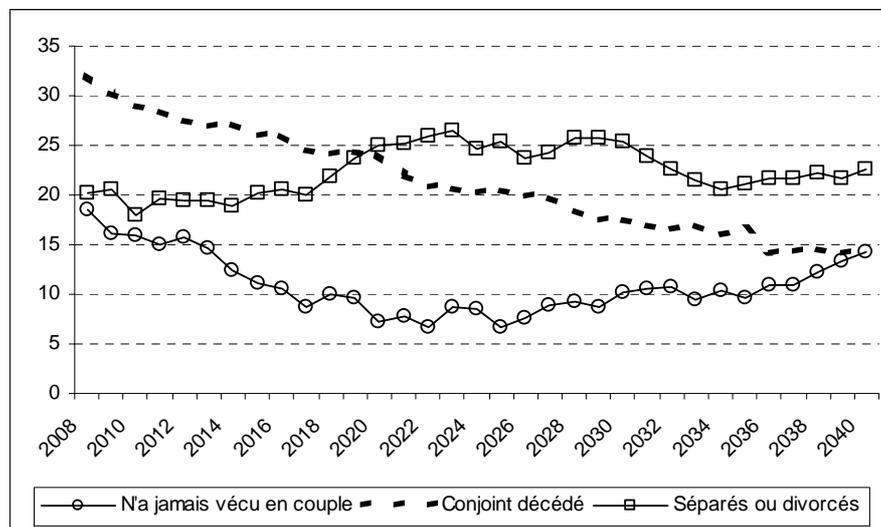
Graphique 5 : Ratio des revenus et des niveaux de vie des femmes et des hommes d'ici 2040



Champ : ensemble des retraités
 Source : modèle de microsimulation *Destinie*, Insee

Cet écart, qui résulte principalement des niveaux de vie des femmes seules nettement plus faibles que ceux des hommes seuls (graphique 6) devrait persister d'ici 2040, sur l'ensemble des personnes seules. D'ici 2040, les écarts de niveaux de vie entre les hommes et les femmes devraient tout de même diminuer progressivement au sein de ceux ayant perdu leur conjoint. Parmi les retraités n'ayant jamais vécu en couple elle devrait augmenter entre 2020 et 2030 et diminuer à nouveau après 2030.

Graphique 6 : Ratio hommes/femmes pour les personnes seules selon la situation conjugale



Champ : ensemble des retraités
 Source : modèle de microsimulation *Destinie*, Insee



3.2 Évolution des niveaux de vie au fil des générations de retraités

Le graphique 7 représente l'évolution, prédite par le modèle *Destinie*, du niveau de vie des retraités au moment où ils partiront à la retraite⁴, évolution calculée génération par génération. Deux constats :

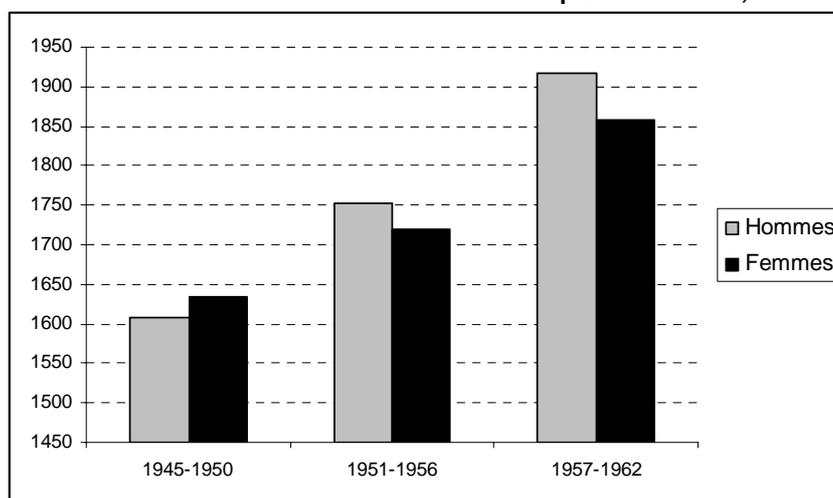
- les niveaux de vie des hommes et ceux des femmes augmentent au fil des générations
- l'augmentation est plus rapide pour les hommes (+ 19,3 % entre les générations 1 et 3) que pour les femmes (+ 13,8 %).

Le premier constat s'interprète aisément. Les femmes et les hommes des générations plus récentes auront eu, au cours de leur carrière professionnelle, des salaires plus élevés que les générations qui les ont précédées, grâce aux gains de productivité réalisés. Comme la pension est une fraction du salaire, des salaires plus élevés expliquent des niveaux de pension - et donc de vie - plus élevés.

Le second constat est beaucoup plus délicat à interpréter. Il peut sembler paradoxal. En effet, les femmes bénéficient *a priori* autant que les hommes des gains de productivité. De plus, les femmes des générations récentes sont plus actives que leurs aînées. La durée de cotisation pour le calcul de leurs droits à la retraite est donc plus longue, ce qui leur octroie des pensions en principe plus élevées.

Deux éléments expliquent pourquoi on trouve l'inverse. Le premier est d'ordre économique. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, au sein des générations nées entre 1945 et 1962, certes le taux de participation des femmes au marché du travail augmente au fil des générations, mais essentiellement pour les toutes premières générations. Et, dans le même temps, le volume d'activité des femmes sur l'ensemble leur vie active - donc la masse totale des salaires qui leur aura été versée - a plutôt tendance à stagner.

Graphique 7 : Niveau de vie des retraités au moment du départ à la retraite, selon la génération



Lecture : le niveau de vie des hommes nés entre 1951 et 1956, au moment où ils partiront à la retraite, s'établirait en moyenne à 1750 euros mensuels (euros constants, base 2004).

Champ : retraités nés entre 1945 et 1962

Source : modèle de microsimulation *Destinie*, Insee

Le deuxième élément explicatif des évolutions comparées des hommes et des femmes est d'ordre démographique. Il tient à la composition du ménage, qui compte autant que le

⁴ En toute rigueur, on devrait dire : *au moment où ils bénéficient pour la première fois d'un avantage vieillesse*. Ce moment correspond selon les cas à la liquidation de la pension de retraite ou au premier versement de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ex-minimum vieillesse).



montant de la pension pour la détermination du niveau de vie. Il combine les deux faits suivants :

- les hommes vivant seuls au moment où ils partent à la retraite sont proportionnellement plus nombreux parmi la génération 3 que parmi la génération 1 ;
- les hommes vivant seuls ont, en moyenne pour ces générations, un niveau de vie supérieur à celui des couples (voir infra).

Ceci induit « mécaniquement » une élévation du niveau de vie moyen des hommes.

Autre constat apparemment paradoxal : le niveau de vie des hommes (au moment du départ à la retraite) de la génération 1945-1950 est inférieur à celui des femmes de la même génération. Là aussi, ce constat s'explique par :

- des facteurs de nature économique : les femmes de cette génération sont encore assez souvent inactives ;
- des facteurs de nature démographique : dans un couple, la femme est (sensiblement) plus jeune que l'homme.

En conséquence, si la femme est inactive sachant qu'elle est encore trop jeune pour ouvrir droit à un avantage vieillesse, la pension de l'homme qui part à la retraite est le seul revenu du ménage. Dans ces cas, symétriquement, lorsque la femme bénéficie pour la première fois de sa pension, celle-ci vient compléter la pension que son mari, plus âgé qu'elle, a déjà commencé à percevoir. Cette différence hommes-femmes s'estompe avec les générations ultérieures à cause des changements "structurels" dans la démographie des ménages (voir *infra*).

3.3 Évolution du niveau de vie des retraités au fil de leur retraite

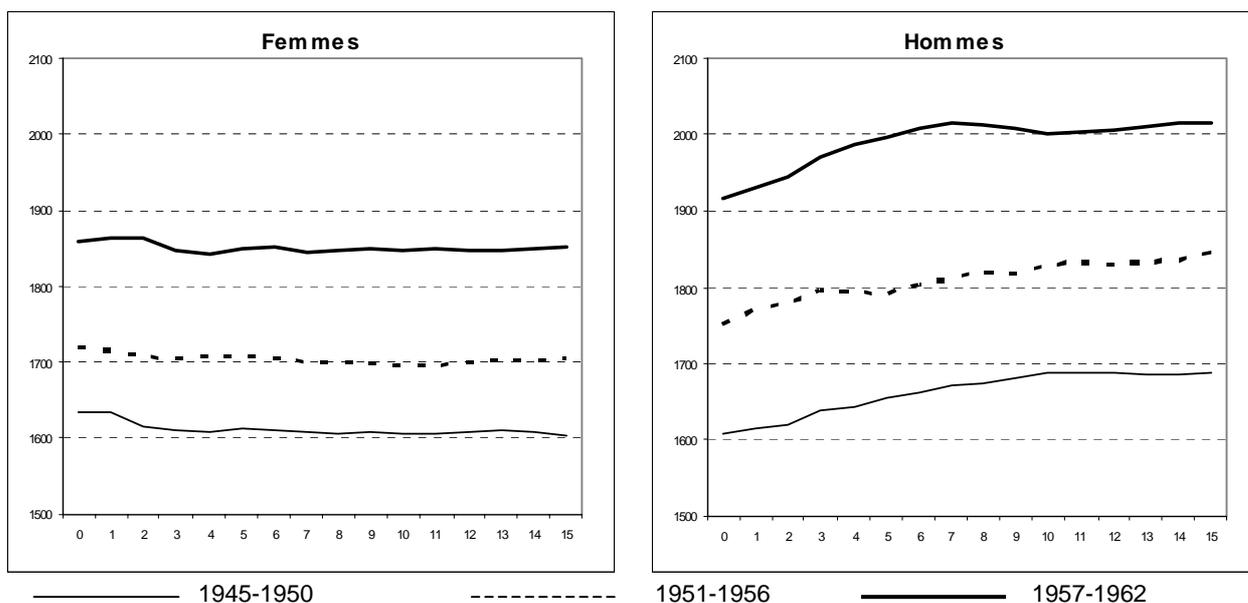
Les graphiques 8 représentent l'évolution du niveau de vie des hommes et des femmes retraités pendant les 15 premières années de leur retraite. On vérifie que le niveau de vie mesuré à l'année 0 de la retraite correspond bien à celui représenté sur le graphique 1. On ne note pas de différence sensible dans l'évolution des courbes des trois générations. Elles restent (à peu près) parallèles autant parmi les hommes que parmi les femmes.

Seule différence notable : le niveau de vie des hommes a tendance à augmenter au cours de la retraite (en tout cas sur les 8 ou 10 premières années), alors que celui des femmes reste globalement stable. L'explication est la suivante :

- Pour les hommes : il arrive fréquemment, même dans les générations récentes, que l'épouse se soit retirée du marché du travail une ou plusieurs années avant de bénéficier de sa pension de retraite, bénéficie qu'elle obtient en règle très générale après le départ à la retraite de son conjoint. L'augmentation du niveau de vie de l'homme est concomitante au passage à la retraite de sa femme.
- Pour les femmes : une femme sur cinq environ de la génération 1957-1962 connaît le veuvage au cours des 15 premières années de la retraite. Ceci joue a priori négativement sur son niveau de vie. Mais le choc est largement amorti par la pension de réversion, qui fait qu'au moment du décès du conjoint, la femme survivante voit son niveau de vie en moyenne se maintenir. En l'absence de réversion, le niveau de vie au moment du veuvage serait quasiment divisé par 2.



Graphiques 8 : Évolution du niveau de vie des retraités au cours de la retraite, selon la génération



Lecture : le niveau de vie des hommes nés entre 1951 et 1956 passe de 1750 euros mensuels au moment où il part à la retraite à 1840 euros 15 ans après (euros constants, base 2004).

Champ : retraités nés entre 1945 et 1962

Source : modèle de microsimulation *Destinie*, Insee

4. Éléments sur la pauvreté des retraités : le taux de bénéficiaires de l'ASPA

A priori, le niveau de vie *relatif* des retraités (c'est-à-dire comparativement à l'ensemble des individus) doit baisser avec l'âge car :

- les pensions de retraite sont indexées sur les prix (même si des "coups de pouce" sont possibles)
- les salaires augmentent plus vite que les prix grâce aux gains de productivité, ce qui fait qu'à taux de remplacement constant⁵, les niveaux des pensions augmentent tendanciellement.

Autrement dit, à date donnée et "toutes choses égales d'ailleurs", un retraité de 75 ans dispose d'une pension de retraite moins élevée (en termes réels) qu'un retraité de 65 ans.

Cette section fournit quelques éléments sur la dispersion des niveaux de vie au sein des retraités. On s'intéresse plus précisément au bas de la distribution et à celles ou ceux qui se situent sous le seuil de pauvreté. Nous considérons ici qu'un retraité est pauvre s'il bénéficie de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA, ex-minimum vieillesse). Plusieurs raisons à cela :

- le montant de l'ASPA mesure un niveau de vie : il se calcule en fonction des revenus et de la composition du ménage ;

⁵ Le taux de remplacement, rappelons-le, est le niveau de la pension de retraite perçue à la liquidation (i.e. lors de la première année de retraite) rapporté au salaire de référence utilisé pour le calcul de la pension.



- son niveau est très proche du seuil de pauvreté défini par la moitié du revenu médian ;
- analyser la pauvreté par le biais de l'ASPA permet de mieux comprendre le rôle et l'impact des règles d'indexation.

Dans un premier temps, l'ASPA est revalorisée comme les salaires nets. Ce n'est pas ce que prévoient les textes, qui l'indexent sur les prix. Néanmoins, dans le passé, le minimum vieillesse a été régulièrement revalorisé au-delà de l'indice des prix, si bien que sur le long terme, son augmentation est très proche de celle des salaires, évitant de ce fait une trop forte dégradation de la situation des retraités les plus vulnérables⁶. Et revaloriser l'ASPA comme les salaires permet de continuer à identifier le seuil de l'ASPA comme seuil de pauvreté.

Le graphique 9 représente l'évolution du taux de bénéficiaires de l'ASPA selon le sexe et l'âge⁷, pour la seule génération 1957-1962⁸.

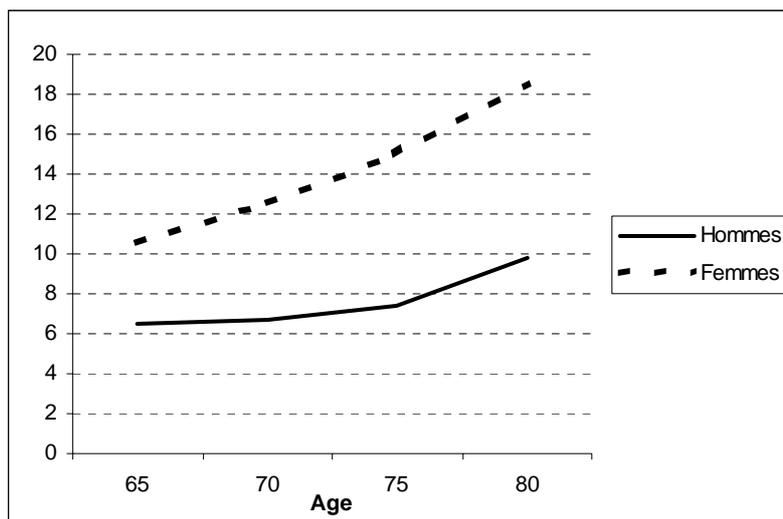
Deux constats :

- le taux de bénéficiaires de l'ASPA, pour les femmes comme pour les hommes, augmente avec l'âge ;
- le taux de bénéficiaires augmente plus rapidement chez les femmes que chez les hommes.

Le premier constat s'explique par le fait que certains retraités, (juste) au-dessus du seuil de l'ASPA à 65 ans, passent en dessous quelques années après à cause de l'indexation différente de la pension et de l'allocation.

Le deuxième constat s'explique par des facteurs démographiques de même nature que ceux relevés dans les sections précédentes de la note : parce que le mari décède en général avant l'épouse, l'écart entre les hommes et les femmes augmente avec l'âge car les femmes se retrouvent de plus en plus souvent seules, comparativement aux hommes.

Graphique 9 : Taux de bénéficiaires de l'ASPA des hommes et des femmes selon l'âge (Retraités nés entre 1957 et 1962)



Source : modèle de microsimulation *Destinie*, Insee

⁶ Dans cette étude, nous n'avons pris en compte la hausse du minimum vieillesse qui devrait avoir lieu prochainement.

⁷ Les courbes débutent non pas au moment du départ à la retraite comme pour les graphiques 2, mais à 65 ans, âge minimal pour percevoir l'ASPA (sauf en cas d'incapacité au travail, où le minimum est 60 ans).

⁸ Nous n'avons pas retenu les autres pour des raisons de lisibilité des graphiques. Les courbes des trois générations sont proches les unes des autres et ont le même profil.



Références bibliographiques

Afsa C. et Buffeteau S. (2006), "L'activité féminine en France : quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir", *Économie et Statistique*, 398-399, 85-97

Baclet A. (2006), "Les seniors : des revenus plus faibles pour les plus âgés, compensés par un patrimoine plus élevé", *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee-Références, 25-37.

Bardaji J., Sédillot B. et Walraet E. (2003), "Un outil de prospective des retraites : le modèle de micro-simulation Destinie", *Économie et Prévision*, 160-161, 193-214.

Buffeteau S. et Godefroy P. (2006), "Prospective des départs en retraite pour les générations 1945 à 1975", *Données Sociales - La société française*, Insee, 593-601.

Division « Redistribution et Politiques Sociales » (1999), "Le modèle de micro-simulation dynamique DESTINIE", Document de travail INSEE/DESE, G 9913

Insee (2005), *Les personnes âgées*, collection Insee-Références.

Stock J. and Wise D. (1990), "Pensions, the Option Value of Work, and Retirement", *Econometrica*, 58(5), 1151-1180.



Annexe 1 - Le modèle de micro-simulation *Destinie*⁹

Le modèle *Destinie* (modèle Démographique Économique et Social de Trajectoires INdividuelles simuléEs) est construit pour analyser et projeter la situation des retraités. La dimension temporelle de la thématique des retraites nécessite de faire vieillir un échantillon d'individus représentatif de la population française. Dans ce cadre, *Destinie* simule le parcours socio-économique, jusqu'à l'horizon 2040, d'environ 50 000 individus issus de l'enquête *Patrimoine* 1998 de l'Insee.

Plus précisément, pour chaque individu, *Destinie* simule année après année des événements de natures démographique (formation et rupture des couples, naissance d'enfants, décès des personnes,...) et économique (situation sur le marché du travail, revenu annuel,...). Schématiquement, ceci se passe de la manière suivante. On commence par calculer, pour chaque individu, la probabilité qu'il connaisse un événement donné (mise en couple, sortie d'emploi,...), compte tenu de ses caractéristiques observées et connues dans le modèle (son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son ancienneté sur le marché du travail,...). Cette probabilité est calculée sur la base d'estimations effectuées préalablement sur des données provenant de diverses enquêtes de l'Insee (enquête Emploi, enquête Patrimoine, enquête Histoire Familiale,...). Puis l'individu se voit affecter un nombre tiré aléatoirement entre 0 et 1. Cet aléa détermine, selon qu'il est inférieur ou supérieur à la probabilité calculée, si l'individu vit ou non l'événement. On réitère l'opération pour tous les événements à simuler, pour tous les individus et pour toutes les années de la simulation (jusqu'en 2040). Cette manière de faire introduit donc de l'hétérogénéité dans le modèle : deux individus ayant les mêmes caractéristiques observées n'auront pas nécessairement le même "destin".

Seul l'événement « passage à la retraite » ne suit pas ce schéma. L'individu "décide" de partir à la retraite en faisant un calcul économique fondé sur la durée de sa retraite et son niveau de pension. Cet arbitrage est formalisé par un modèle de comportement économique, inspiré de Stock et Wise (1990). Les paramètres de ce modèle de comportement ont été estimés sur les données de l'Échantillon Inter-régimes des Retraités (EIR) géré par la DREES. Son apport essentiel est de pouvoir faire réagir les individus à des incitations financières comme celles mises en place par la loi 2003 sur les retraites (décote et surcote). L'inconvénient est que les résultats de *Destinie* restent tributaires de ses propriétés.

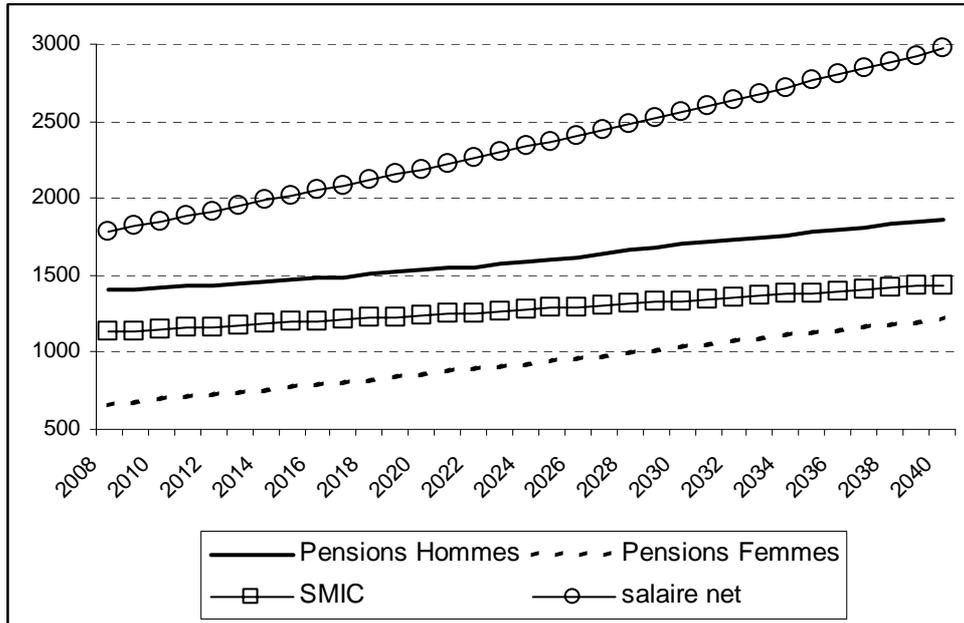
Au final, on obtient donc des "histoires de vie" qui sont certes simulées, mais qui le sont sur la base de transitions réellement observées par le biais des enquêtes. Comme tout modèle de micro-simulation dynamique, *Destinie* offre un double intérêt : celui de fournir des éléments de prospective, c'est-à-dire de simuler des situations individuelles futures considérées comme les plus vraisemblables compte tenu des données en entrée du modèle (échantillon de départ, estimations de probabilités de survenances des différents événements, modèle de comportement de départ à la retraite,...) ; celui de simuler de "nouvelles" situations résultant de divers scénarios, consistant par exemple à modifier les règles d'attribution des pensions ou à changer les règles d'indexation, comme ce qui est fait dans cette note.

⁹ Pour davantage de détails, on pourra consulter le document de travail (1999) de la division « Redistribution et Politiques Sociales » de l'Insee, ou l'article de Bardaji, Sédillot et Walraet (2003).



Illustration : quelques résultats

Évolution du salaire net moyen, des pensions de droit direct et du SMIC dans le modèle de microsimulation *Destinie*



Source : modèle de microsimulation *Destinie*, Insee



Annexe 2 - La simulation des niveaux de vie dans *Destinie* : comparaison avec les résultats issus des enquêtes Revenus Fiscaux

L'enquête Revenus Fiscaux est la source utilisée traditionnellement pour estimer les niveaux de vie des ménages et les taux de pauvreté de la population. Elle constitue donc la référence pour juger la qualité des simulations des niveaux de vie réalisées par le modèle *Destinie*. Le principal défaut du modèle en la matière est l'absence, dans sa version actuelle, d'un certain nombre de revenus qui jouent un rôle essentiel dans la redistribution. Ainsi, la majorité des prestations sociales ne sont pas imputées. Les allocations logement, notamment, contribuent fortement à assurer un niveau de vie décent et permettent à une partie des ménages de passer au-dessus du seuil de pauvreté.

Cela étant, cette limite n'invalide pas l'étude du niveau de vie des retraités, et ce pour deux raisons. D'abord, les revenus des ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus sont constitués à plus de 90 % des pensions de retraite et des revenus salariaux ou d'activité (Baclet, 2006).

Ensuite, les niveaux de vie et taux de pauvreté ont été recalculés sur l'enquête Revenus Fiscaux avec le même concept de revenus que celui utilisé par *Destinie*. Il s'agit essentiellement des revenus d'activité et des avantages vieillesse (pensions de retraite, minimum vieillesse), *avant impôts*. Ceci explique que le taux de pauvreté soit supérieur aux valeurs usuelles (voir par exemple Insee (2005)). Cela étant, les résultats sont très proches de ceux issus de *Destinie* (tableau ci-dessous). Ceci légitime les calculs faits à partir du modèle *Destinie* et présentés dans cette note, à condition de s'intéresser davantage aux évolutions qu'aux niveaux absolus des grandeurs.

Niveaux de vie mensuels avant impôts et taux de pauvreté

	Ensemble de la population		Individus de 65 ans ou plus	
	<i>Destinie</i>	<i>ERF2004</i>	<i>Destinie</i>	<i>ERF2004</i>
Médiane	1 394	1 338	1 272	1 226
Moyenne	1 609	1 542	1 467	1 411
Taux pauvreté 50% de la médiane	13,9	14,3	8,2	8,0
Taux pauvreté 60% de la médiane	20,9	20,4	18,8	17,7

Lecture : Le niveau de vie moyen des individus de 65 ans ou plus est estimé à 1 467 euros mensuels (en euros 2004) par le modèle *Destinie*, et à 1 411 euros mensuels par l'enquête Revenus Fiscaux 2004. Les taux de pauvreté des individus de 65 ans ou plus calculés avec un seuil correspondant à la moitié du revenu médian sont estimés respectivement à 8,2 et 8,0 %.

